Archives parlementaires

Adresse de la société républicaine de Castillonès qui exprime ses sentiments de reconnaissance à la Convention et demande à changer son nom en celui de Marathon, lors de la séance du 14 frimaire an II (4 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Castillonès qui exprime ses sentiments de reconnaissance à la Convention et demande à changer son nom en celui de Marathon, lors de la séance du 14 frimaire an II (4 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 596;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39949_t1_0596_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

attente ne sera pas vaine; plusieurs ont déjà subi la peine qu'ils méritaient.

« Nous avons aussi vu avec horreur les trahisons renaître pour ainsi dire de leurs cendres. Vous ne sauriez prendre des mesures assez vigoureuses pour y mettre un dernier terme. Il faut enfin que la France terrasse en peu de temps ses ennemis. Elle est debout, et sitôt que nous avons appris que les rebelles de la Vendée menaçaient Rennes en se portant sur Laval, nous avons, en moins de cinq jours, organisé et armé neuf cents hommes qui ont volé avec joie à la poursuite des rebelles. Plus de quinze cents autres sont partis avec différents instruments pour secourir Dinan qui est menacé.

« Représentants, le temps des vengeances est arrivé. Le modérantisme a été sur le point de nous perdre; que la rigueur des lois nous sauve enfin. Plus de grâce pour ceux qui ne savent pas en faire; soyez inflexibles comme le rocher sur lequel vous avez élevé l'édifice majestueux d'une Constitution républicaine. Nous ne vous dirons pas : Restez à votre poste, mais nous vous dirons qu'il ne vous est pas permis de le quitter jusqu'à ce que vous n'ayez (*sic*) entièrement consolidé ce bel édifice, ou vous abandonneriez le vaisseau de la République au milieu de la tempête : vous devez le sauver ou périr avec lui.

« Cependant, braves Montagnards, il vous reste encore un cruel ennemi à combattre et à terrasser : c'est ce vil agiotage qui mettra toujours de la distinction entre l'assignat et le numéraire. Semblable à un nouveau Protée, il se reproduit sous différentes formes; il sait échapper à la vigilance des corps administratifs et aux peines que vous avez prononcées contre lui. Que les assignats soient donc la seule monnaie courante; que le numéraire soit prohibé pour un temps; faites-le rentrer dans les caisses de la République, qu'il y serve d'hypothèque aux assignats et bientôt vous serez dispensés de faire taxer les denrées, bientôt vous verrez renaître l'abondance, le commerce fleurir et le peuple jouir du bonheur que vous lui avez préparé.

« Fait en conseil de district, à Loudéac, le 23 brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible. »

(Suivent 9 signatures.)

La Société républicaine de Castillonès (Castillonnès) témoigne à la Convention ses sentiments d'admiration et de reconnaissance pour ses sublimes opérations : elle demande avec instance un décret qui l'autorise à changer son nom en celui de Marathon; cette métamorphose présentera à leur esprit deux souvenirs bien délicieux, celui de Marat, et celui de cet endroit fameux où les satellites d'un despote asiatique échouèrent contre la vertu républicaine.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

1, *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 341.

Suit l'adresse de la Société républicaine de Castillonnès (1).

« Castilhonès, le 16 de brumaire, l'an II de la République.

« Représentants de la nation,

« Un sentiment d'admiration et de reconnaissance a saisi nos âmes à la vue des merveilles que vous avez opérées. Nous vous rendrons d'éternelles actions de grâces pour toutes les mesures vigoureuses et salutaires que vous avez prises. La Montagne nous a sauvés, c'est ce que nous ne cessons de répéter dans l'épanchement de nos âmes; c'est elle qui a écrasé la tyrannie et ses partisans qui expieront bientôt leurs forfaits; c'est elle qui a fait rentrer dans le néant les administrations révoltées qui attisaient la guerre civile, et qui a fait disparaître Lyon et la Vendée.

« La nature nous fit Montagnards avant que la Révolution nous eût faits républicains du haut de la Montagne que nous habitons, nos regards se fixent avec complaisance sur nos pères qui habitent l'autre Montagne. Nous les voyons s'occuper de notre bonheur, et cette vue ne nous laisse rien à désirer.

« Nous vous prions seulement de rester à votre poste jusqu'à la destruction totale des tyrans. Ce moment ne peut être éloigné, vous tenez la massue qui doit les écraser.

« Nous vous demandons aussi avec instance de nous autoriser par un décret à changer le nom de Castilhonès, nom féodal, en celui de Marathon, qui présentera à notre esprit deux souvenirs bien délicieux, celui de Marat, et celui de cet endroit fameux de la Grèce où les satellites du despote asiatique échouèrent contre la vertu républicaine.

« Tels sont nos vœux, nous prions la Convention de vouloir bien les prendre en considération.

« *Les membres de la Société républicaine de Castilhonès, département de Lot-et-Garonne,*

« BÉRARD, *président;* MARTIN, *secrétaire.* »

La Société populaire de Castelnau-de-Montratier, district de Cahors, département du Lot, félicite la Convention nationale sur ses immortels travaux, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'adresse de la Société populaire de Castelnau-de-Montratier (3).

Adresse de la Société populaire de Castelnau-de-Montratier, district de Cahors, département du Lot à la Convention nationale.

« Représentants du peuple,

« Vous n'avez pas trompé l'attente des Français, ils nous ont choisis pour fonder leur liberté.

(1) *Archives nationales*, carton F[17] 1007, dossier 1273.
(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 341.
(3) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 832.